



**BOUCHES-DU-  
RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°13-2021-264

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## **Préfecture des Bouches-du-Rhone / Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l' Environnement**

13-2021-09-13-00001 - Arrêté modifiant la composition de la commission de réforme départementale compétente à l'égard des agents du conseil départemental des Bouches-du-Rhône (3 pages)

Page 3

13-2021-09-13-00002 - Arrêté modifiant la composition de la commission de réforme départementale compétente à l'égard des agents du conseil régional de la Région PACA (3 pages)

Page 7

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2021-09-13-00001

Arrêté modifiant la composition de la  
commission de réforme départementale  
compétente à l'égard des agents du conseil  
départemental des Bouches-du-Rhône

**Arrêté modifiant la composition de la  
COMMISSION DE RÉFORME DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
compétente à l'égard des agents de la Fonction Publique Territoriale du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône**

**LE PREFET  
DE LA REGION PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR  
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD  
PREFET DES BOUCHES-DU RHONE**

Vu le livre IV du Code des Communes notamment la section III de son chapitre VII ;

**Vu** la loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964 modifiée portant réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite modifié ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

**Vu** l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière ;

**Vu** la circulaire du 17 mars 2015 relative au transfert des secrétariats des comités médicaux et commissions de réforme pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux non affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale souhaitant que cette mission soit assurée par le Centre de Gestion ;

**Vu** le courrier du 19 février 2019 désignant les représentants du personnel (catégories A, B et C) appelés à siéger à la commission de réforme départementale (titulaires et stagiaires) ;

**Vu** le mail du 19 mai 2021 du Conseil Départemental désignant les représentants du personnel (catégories A, B et C) appelés à remplacer des membres : Mme DALLEST Martine (titulaire catégorie C) ; Mme CHANNAC Martine (titulaire en catégorie B) et Mme MORCHER Nicole (suppléante en catégorie A) ;

**Vu** le mail du 7 septembre 2021 du Conseil Départemental désignant les représentants de l'administration appelés à siéger à la commission de réforme départementale (titulaires et suppléants) suite au renouvellement de son assemblée délibérante en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

## AR R E T E

**Article Premier** : La Commission de Réforme à l'égard des agents de la Fonction Publique Territoriale du Conseil Départemental des Bouches du Rhône exerçant leurs fonctions dans le département des Bouches du Rhône est composée comme suit:

**Présidents** : Le Préfet ou ses représentants,  
Monsieur le Docteur Denis AYNAUD, Titulaire  
Madame Martine PANZARELLA, suppléante  
Madame Delphine RULLIER, suppléante

### MEMBRES DE LA COMMISSION

#### Au titre des Représentants de l'Administration :

**Titulaires** : Madame Véronique MIQUELLY  
Monsieur Thierry SANTELLI

**Suppléants** : Monsieur Yves MORAINÉ  
Madame Alison DEVAUX  
Monsieur Arnaud MERCIER  
Madame Valérie GUARINO

#### Au titre des Représentants du Personnel :

##### Catégorie A :

**Titulaires** : Madame Nathalie ASSANATI MAKUALA  
Madame Stéphanie BOUCHARD

**Suppléants** : Madame Dominique FANNY  
Madame Zoubida MEGUENNI-TANI  
Madame Laëtitia BREMOND  
Monsieur Lionel BARBERA

##### Catégorie B :

**Titulaires** : Monsieur David LEGOUPIL  
Madame Virginie PERAT

**Suppléants** : Madame Michèle GIRAUD-LOPEZ  
Madame Karine ES-SAFI  
Madame Michèle GONZALEZ  
Madame Véronique JEREZ

##### Catégorie C :

**Titulaires** : Monsieur Henri AIME  
Monsieur Patrick BELMONTE

**Suppléants** : Monsieur Samy PENAT  
Monsieur Michel MESSINESE  
Monsieur Michel BAUDON  
Monsieur Claude POITEVIN

**Article 2** : Le mandat des personnes désignées à l'article 1 prendra fin en même temps que les mandats ou les fonctions au titre desquels les intéressés ont été élus ou désignés. En cas de perte de la qualité pour siéger, le décès ou de démission d'un titulaire, son suppléant devient automatiquement titulaire.

**Article 3** : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Marseille, le 13/09/2021

Pour le Préfet,  
et par délégation  
Le Secrétaire Général

Signé

Yvan CORDIER

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2021-09-13-00002

Arrêté modifiant la composition de la  
commission de réforme départementale  
compétente à l'égard des agents du conseil  
régional de la Région PACA

**ARRETE**  
**Modifiant la composition de la**  
**COMMISSION DE RÉFORME DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
**Compétente à l'égard des agents de la Fonction Publique Territoriale du**  
**Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**LE PREFET**  
**DE LA REGION PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR**  
**PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD**  
**PREFET DES BOUCHES-DU RHONE**

**Vu** le livre IV du Code des Communes notamment la section III de son chapitre VII ;

**Vu** la loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964 modifiée portant réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite modifié ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière ;

**Vu** la circulaire du 17 mars 2015 relative au transfert des secrétariats des comités médicaux et commissions de réforme pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux non affiliées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale souhaitant que cette mission soit assurée par le centre de gestion.

**Vu** le courrier du 27 février 2019 désignant les représentants du personnel (catégories A, B et C) appelés à siéger à la commission départementale de réforme (titulaires et suppléants) ;

**Vu** l'arrêté N°2021-1550 du 29 juillet 2021 désignant les représentants de la collectivité appelés à siéger à la commission départementale de réforme (titulaires et suppléants) ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : La Commission de Réforme Départementale compétente à l'égard des agents de la Fonction Publique Territoriale du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur exerçant leurs fonctions dans le département des Bouches-du-Rhône est composée comme suit :

**Président** : Le Préfet ou ses représentants,  
Monsieur le Docteur Denis AYNAUD, Titulaire  
Madame Martine PANZARELLA, Suppléante  
Madame Delphine RULLIER, Suppléante

### MEMBRES DE LA COMMISSION

#### Au titre des Représentants de l'Administration :

**Titulaires** : Monsieur Alexandre DORIOL  
Madame Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON

**Suppléants** : Madame Sylvaine DI CARO  
Madame Marie-Florence BULTEAU-RAMBAUD  
Madame Sophie JOISSAINS  
Monsieur Patricia COLIN

#### Au titre des Représentants du Personnel :

##### Catégorie A :

**Titulaires** : Madame Thérèse SURACE  
Madame Marie Jane VIRRION

**Suppléants** : Monsieur Christophe RODES  
Monsieur Christofer DOUCET-CARRIERE  
Monsieur Philippe MATHIEU  
Monsieur Jean-Christophe MASSE

##### Catégorie B :

**Titulaires** : Monsieur Claude CHASTAGNER  
Madame Patricia RUIZ

**Suppléants** : Madame Sonia APPERT  
Madame Aïcha BACARI  
Madame Léa DELAUNAY  
Madame Elise FHAL

Place Félix Baret - CS 80001 – 13282 Marseille Cedex 06 -  
Téléphone : 04.84.35.40.00

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Catégorie C :**

**Titulaires :** Madame Angèle LE BRAS  
Monsieur Stéphane BENZAKI

**Suppléants :** Madame Elodie NAZARIAN  
Monsieur Sébastien CARRERAS  
Madame Carole AMIOT  
Monsieur Didier MAURIN

**Article 2 :** Le mandat des personnes désignées à l'article 1 prendra fin en même temps que les mandats ou les fonctions au titre desquels les intéressés ont été élus ou désignés. En cas de perte de la qualité pour siéger, de décès ou de démission d'un titulaire, son suppléant devient automatiquement titulaire.

**Article 3 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

**Marseille, le 13/09/2021**

Pour le Préfet,  
et par délégation  
Le Secrétaire Général

Signé

Yvan CORDIER

Place Félix Baret - CS 80001 – 13282 Marseille Cedex 06 -  
Téléphone : 04.84.35.40.00

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)